



Agent(e) d'entretien

avec une problématique de santé et-ou un handicap



Agent(e) d'entretien

avec une problématique de santé et-ou un handicap



Chaque situation demandant écoute, conseil, accompagnement sur-mesure, la Mission Handicap du spectacle vivant et enregistré apporte, trouve et partage ses réponses.

DÉFINITION DU MÉTIER

L'agent(e) de nettoyage contribue à maintenir en état de propreté et de fonctionnement les locaux dans lesquels il est affecté.

Il réalise les opérations de nettoyage des surfaces et des installations.

L'agent(e) d'entretien exerce son activité seul(e) ou en équipe.

L'agent(e) d'entretien nettoie, dépoussière, lave, désinfecte les lieux professionnels.

C'est un professionnel du ménage, il suit très souvent un cahier des charges.

Il effectue les opérations d'entretien à grande échelle.

Il rend les bureaux et les espaces propres, sains et agréables à occuper. Il se charge des sols, du mobilier, des vitres...

Les conditions de travail sont particulières : l'activité s'effectue debout et le rythme de travail peut être soutenu.

La profession nécessite l'emploi de détergents et de produits à manipuler avec précaution.

PRÉ-REQUIS

Cet emploi/métier est accessible avec ou non une expérience professionnelle sans diplôme particulier.

Néanmoins, si le professionnel souhaite évoluer à partir de ce premier poste ou accéder à un secteur plus spécialisé, il peut passer un :

- CAP Maintenance et hygiène des locaux.

- CAP Maintenance et hygiène des locaux qui peut être complété par un BEP Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement puis par le Bac professionnel Hygiène et environnement.

- BTS Hygiène, propreté et environnement qui permet d'évoluer dans la profession.

Un diplôme de niveau Bac+2 (BTS, DUT) peut être demandé pour les postes de responsabilité.

LES FONDAMENTAUX

Lire. Écrire. Communiquer. Mémoriser. Calculer. Compter. Se déplacer.

Des outils adaptés prenant en compte les déficiences de la vue, de l'audition, de la lecture, de la mobilité, de la motricité, de la compréhension, de la parole, de la mémoire.

Permettent à chacun d'être à égalité de possibilités pour satisfaire ces fondamentaux.

Consulter : <https://www.onisep.fr/Formation-et-handicap#Se-faire-accompagner-rubrique> « Vers l'emploi »

LES RÉALITÉS DU MÉTIER

L'activité de cet emploi/métier peut s'exercer en semaine ou sur les week-ends, les jours fériés, en journée et-ou en soirée.

Travailler tôt ou tard.

Enchaîner les activités sur des périodes courtes et sur différents endroits, espaces...

Nettoyer, dépoussiérer, laver, désinfecter espaces et lieux professionnels (sols, vitres, murs, portes...).

Nettoyer sanitaires, douches...

Évacuer corbeilles et poubelles.

Gérer le tri selon les consignes de recyclage en conformité avec la politique de développement durable de l'employeur.

Possible gestion du stock des produits d'entretien.

Veiller à la bonne utilisation et l'entretien du matériel et des produits mis à disposition.

Respecter toutes les règles d'hygiène et de sécurité.

Veiller à ne pas perturber le séjour d'occupants et/ou le travail du personnel en place.

Entretenir le linge si lieu de programmation, festival, studio de tournages...

En fonction du lieu de travail, l'agent de nettoyage peut être spécialisé.

L'entretien des bâtiments hospitaliers, des usines agroalimentaires, des bureaux demande des techniques et du matériel différents.

Les milieux sensibles nécessitent un nettoyage particulier, on parle alors d'ultrapropreté.

Il est parfois spécialisé à un type de tâche.

Le laveur de vitres travaille en hauteur, tout autant pour les étagères haut placées, les plafonds...

LES SAVOIR-FAIRE

Respecter la confidentialité et le respect de l'environnement.

Savoir s'organiser, être méthodique et gérer les priorités, entretenir ses outils de travail.

Savoir travailler en équipe.

Savoir comprendre les attentes, usages, et habitudes du donneur d'ordre.

Savoir s'adapter à différents interlocuteurs, à différentes situations et rythmes de travail.

Savoir tenir des fiches de suivi d'activités.

Rendre compte de situations qui valent d'être connues de l'employeur, donneur d'ordre.

Être rigoureux et réactif.



LES SAVOIRS

Connaître les techniques de nettoyages selon différents supports.

Supporter des situations de grande saleté.

Être rapide et méticuleux.

Connaissances des propriétés, des précautions d'emploi et de stockage des différents produits de nettoyage.

Gérer les situations de stress.

LES MISSIONS GÉNÉRALEMENT CONFIÉES

L'agent(e) de nettoyage emploie du matériel professionnel spécialisé.

Les équipements sont adaptés aux surfaces, aux matériaux et aux environnements professionnels.

L'agent(e) de nettoyage peut utiliser des balayeuses manuelles ou autoportées.

Pour laver les murs, il manie le nettoyeur vapeur.

Pour faire briller les sols plastiques, en marbre ou en bois, il conduit une lustreuse multidirectionnelle.

Il est amené à piloter des engins de nettoyage très performants : nettoyeurs à haute pression du type Kärcher, des cireuses, des monobrosses...

Nettoyage et entretien d'appartement éventuellement, de loge, de stand, de plateau scénique ou de tournage.

Nettoyage et entretien des bureaux, de décors, stocks, magasins, stands...

Nettoyage et entretien des espaces temporaires, bureaux, espaces communs et sanitaires.

À cet effet, accepter et pouvoir :

Rester attentif et réactif sur de longs temps.

Écouter et suivre les consignes, la hiérarchie.

Gérer ses émotions.

LES RÉALITÉS ORGANISATIONNELLES ET RELATIONNELLES

Le travail peut alterner des activités intenses, sur de courtes périodes.

Ponctualité, discrétion.

Cela engage à :

Savoir travailler en équipe.

Savoir s'adapter à différents interlocuteurs.

Savoir écouter et analyser les demandes du public accueilli.

Avoir une constitution robuste et résistante à l'effort.

LE PLUS

Être doué d'un bon sens relationnel, de psychologie, de bienveillance et de diplomatie.

Posséder les permis B ou C.

CONSEIL D'EXPERT

Mobilité réduite ?

Des financements pour adapter les espaces de travail sont mobilisables.

L'activité peut-aussi être effectuée en des lieux choisis pour leur accessibilité.

Motricité et TMS ?

Des outils pour alléger les impacts sur le corps existent.

Ouïe ou vue absente, déficiente ?

Des aides techniques sont nécessaires et des financements sont possibles.

Tout autant, pour communiquer, échanger, se comprendre, des applications numériques se développent.

État de santé précaire ?

La fatigabilité engendrée par des rythmes soutenus peut faire l'objet d'une organisation en amont pour adapter les temps de travail. En anticipant, il sera aussi possible d'indiquer des préférences alimentaires, des temps de pause pour prise de traitement, par exemple.

Dans le cadre d'un emploi saisonnier

Il est fréquent que les équipes constituées soient prioritairement sollicitées sur de nouvelles actions.

Cette fidélité est un atout pour rassurer, assurer, lever les freins relationnels, faire fructifier les organisations adaptées autour d'un collaborateur en situation de handicap ou atteint d'une maladie invalidante.



Travailler avec le handicap est une réalité que de plus en plus de professionnels rencontrent, doivent prendre en compte, gérer.

Employeurs, salariés, intermittents, professionnels chargés de recrutement, de la formation initiale et-ou continue :

Vous êtes en recherche de nouvelles compétences, d'informations pour le maintien dans, l'orientation vers, un métier dans la culture ?

Vous vous interrogez sur votre avenir professionnel ?

Vous cherchez comment adapter un poste à une déficience, un manque d'autonomie, un handicap ?

Visitez CulturAccessible par Audiens
<http://www.audiens.org/culturaccessible.html>

Une maladie invalidante, un handicap, un manque ou une perte d'autonomie, de motricité, de perception du réel n'altèrent pas les compétences, ne résument pas une personne, peuvent être intégrés dans des pratiques professionnelles.

Travailler, apprendre, se former avec une problématique de santé, un handicap est possible. Il faut :

Avoir des qualifications.

Identifier des solutions.

Faire appel à des experts de l'adaptation métier.

Recenser des aides techniques, humaines, financières.

Partager les expériences, les réponses et les outils adaptés.

Accepter d'acquiescer un statut administratif qui situe et définit les enjeux pour le salarié et l'employeur, la collectivité.

Un statut qui protège et répond aux obligations d'emploi, au bénéfice des travailleurs handicapés.

Parlons-en : pascal.parsat@audiens.org



www.missionh-spectacle.fr/
01 73 17 36 65
mission.h@audiens.org



Audiens